

Conseil V n t e des

CONSEIL DES VENTES
VOLONTAIRES DE MEUBLES
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'AUTORITÉ DE RÉGULATION
DES VENTES AUX ENCHÈRES
VOLONTAIRES

MESSAGE AUX OPÉRATEURS DE VENTE SUR LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES ET LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Le Conseil des ventes volontaires souhaite appeler à nouveau les opérateurs et les commissaires qui dirigent les ventes au respect des gestes barrière et de la distanciation physique. Il a en effet été constaté que certaines règles de base (port systématique du masque et espace de 4 m² par personne dans les salles de ventes et d'exposition), les seules dont nous disposions pour limiter la progression du virus, commençaient à être perdues de vue.